

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

Direction des Etudes Médico-Economiques
et de l'Information Scientifique

Service médical rendu par la spécialité

Avis de la Commission

10 janvier 2001

ASPIRINE UPSA 1000 mg tamponnée effervescente, comprimé effervescent sécable
Boîte de 2 tubes de 10

acide acétylsalicylique

Laboratoire UPSA

Indication(s) :

- Traitement symptomatique des douleurs d'intensité légère à modérée et (ou) d'états fébriles.
- Affections rhumatismales.

INDICATION :

- Traitement symptomatique des douleurs d'intensité légère à modérée et (ou) d'états fébriles.
- Affections rhumatismales.

Caractère habituel de gravité de l'affection traitée :

L'affection concernée par cette spécialité se caractérise par une évolution vers un handicap et/ou une dégradation marquée de la qualité de vie

Efficacité/Sécurité d'emploi de la spécialité :

Cette spécialité entre dans le cadre d'un traitement symptomatique

Le rapport efficacité/sécurité de cette spécialité dans cette indication est moyen

Place dans la stratégie thérapeutique :

Cette spécialité est un médicament de deuxième intention

Il existe des alternatives thérapeutiques médicamenteuses ou non médicamenteuses à cette spécialité

Intérêt en termes de santé publique :

Sans objet pour l'attribution du service médical rendu

Conclusion de la Commission de la Transparence

Niveau de service médical rendu pour cette spécialité : important